

Mairie de CHEVINAY



CHEVINAY
69210

Mairie de CHEVINAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 14 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze novembre,
le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Richard CHERMETTE, Maire

Présents : Frédéric PAULOIS, Christian DERBOUL, Françoise LEMERLE, Catherine DUCROUX, Patrick JOLIVET, Yoan LEVITE, Emmanuelle SECCIA, Florian DOUHERET, Louis PASCUAL, Liliane DENIS.

Absents excusés : Virginie LAMONTAGNE pouvoir donné à Catherine DUCROUX, Marielle ENGELDINGER pouvoir donné à Richard CHERMETTE, Sophie DOURS.

Date de convocation : 9 novembre 2023

OBJET : Budget COMMUNE – Décision modificative n°3

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, que la contribution au titre du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal a été évalué à 6134 €, pour l'année 2023 et qu'il convient d'effectuer les modifications budgétaires suivantes :

Désignation	Diminution sur crédit ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6226 : Honoraires	600,00 €	
Total D 011 : Charges à caractère général	600,00 €	
D 739223 : FPIC Fonds national de péréquation		600,00 €
Total D 014 : Atténuations de produits		600,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** les modifications ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Richard CHERMETTE



Certifiée exécutoire par dépôt en Préfecture